

7^{EME} CONSEIL A BRUXELLES : L'ASF AU CŒUR DES ENJEUX EUROPEENS

L'Association française des Sociétés Financières a réuni son Conseil à Bruxelles le 31 janvier, pour la septième année consécutive. Membre actif du Board de **trois fédérations européennes** (Eurofinas, Leaseurope et EUFederation), l'ASF s'engage à promouvoir les métiers de financement spécialisé et à préserver leur spécificité au niveau européen.

Cet événement a permis à une vingtaine de professionnels, **membres du Conseil de l'ASF**, de **rencontrer des représentants du Parlement, de la Commission et du Conseil** et d'évoquer ensemble les grands sujets européens actuels et à venir :

- Les développements que suivront les négociations sur le **Brexit**, notamment en ce qui concerne le traitement réservé aux services financiers.
- La révision de la réglementation sur les fonds propres (**CRR/CRD**), et les travaux à venir sur la transposition des **accords de Bâle III** en Europe.
- Les futures initiatives liées à l'**Union des marchés de capitaux**, ainsi qu'au **Plan d'action sur les services financiers de détail**.
- Les suites que donnera la Commission aux travaux de l'Autorité Bancaire Européenne sur la réglementation des **FinTechs** ainsi que sur l'harmonisation de celle **des « Autres institutions financières »** (leasing, affacturage, crédit à la consommation, ...).
- Les initiatives visant à **réduire le niveau de prêts non performants (NPLs)** en Europe.

Les **professionnels de l'ASF** présents à Bruxelles dirigent les principaux établissements français spécialisés en affacturage, cautions et garanties, crédit-bail, crédit à la consommation et au logement, titrisation et services d'investissement. Certains d'entre eux sont **des acteurs européens de premier plan, implantés sur les différents marchés de l'Union**.

A l'issue de ce Conseil, **Didier Hauguel, Président de l'ASF**, a déclaré : « *La tenue du Conseil à Bruxelles est toujours pour l'ASF un rendez-vous important. Il nous permet – à nous acteurs de « terrain » du financement des ménages et des entreprises - d'être au plus près des enjeux européens. Ces enjeux sont majeurs pour nos métiers spécialisés, moteurs de croissance et d'emploi en Europe.* »

Contact Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56
Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 57

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 290 adhérents pour près de 230 milliards d'euros d'encours, soit environ 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et au logement), services financiers (affacturage et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).